



Mon ami m'a caché sa situation financière avant d'emménager vec m

Par **ledeal**, le **25/06/2010** à **10:41**

Bonjour,

Après deux années mon ami vient d'emménager avec moi . Je viens de découvrir avec horreur qu'il est surendetté et que le paiement de ses échéances de juin a été refusé par sa banque. Je suis propriétaire et n'ai aucun soucis financiers. Je voudrais savoir si je cours le risque d'avoir à répondre de ses dettes et d'être amené à payer pour lui.

J'envisage de lui payer le déménagement pour qu'il regagne son appartement dont il est toujours locataire. Il n'a pas encore fait de changement d'adresse. Je lui ferais alors signer une reconnaissabce de dettes pour les deux déménagements que j'ai financé.

Merci pour votre réponse à l'adresse mail ci dessus

Par **001**, le **26/06/2010** à **10:17**

bonjour,

vous n'etes pas mariés et n'etes donc pas responsable de ses dettes.

si monsieur a des difficultés ponctuelles il peut s'adresser au juge d'instance pour demander un délai de grace ou si la situation est plus difficile déposer a son nom un dossier de surendettement a la BDF